

Thème 2 : Motion Adoptée

Motion n°1 déposée par les SD du 971, 972, 973, 974, 976 Services Publics Outremer

La situation dans les territoires ultramarins demande une attention particulière au regard de leur contexte socio-économique.

L'état dégradé et le retard structurel des services publics, le faible taux d'administration ne permettent pas de faire face à l'urgence sociale de nos territoires.

Les outre-mer ont aujourd'hui besoin d'un plan de rattrapage, en particulier dans les domaines suivants :

- 1) La création de postes dans l'éducation, la santé, la justice, les collectivités territoriales... cela d'autant plus que l'illettrisme et la fracture numérique touchent une part importante de nos populations ce qui rend la dématérialisation de certains services totalement inopérante.
- 2) La réhabilitation du bâti et la construction de nouveaux bâtiments à même d'accueillir des services publics efficaces est indispensable, d'autant plus que les conditions climatiques (humidité, sel, cyclones...) accélèrent la détérioration et le vieillissement de l'existant.
- 3) La revalorisation des indemnités est nécessaire pour faire face à la « vie chère » inhérente à nos territoires (octroi de mer, transport... liés à l'éloignement géographique de nos territoires)
- 4) Tenir compte du revenu fiscal hors indemnité vie chère pour l'accès aux prestations sociales (chèques vacances, Aide à l'Installation Premier Logement...).

Pour : 602 ; Contre : 0 ; Abstention : 1 ; NPPV : 2